

L'U.I.C.N. AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Nous signalions dans le « Bref Infos » de BOIS ET FORÊTS DES TROPIQUES (n° 234, p. 60) la création, le 9 novembre 1992, du Comité français de l'U.I.C.N., sous la forme d'une association régie par la loi de 1901.

L'assemblée générale constitutive de ce comité a été suivie d'une réunion d'information sur l'U.I.C.N., animée par M. Mark HALLE, Directeur de la Division du Développement, et Mme Liz HOPKINS, responsable du programme Europe de l'Est au Siège mondial de l'U.I.C.N. (Suisse).

Voici, en quelques lignes, une brève description de cet Organisme.



L'Union internationale pour la conservation de la nature, qui s'appelle aussi « Union mondiale pour la nature », a été créée en 1948 à Fontainebleau par des scientifiques français et helvétiques et par l'UNESCO. Elle s'est ensuite développée sur tous les continents. La qualité de ses membres et le mode de fonctionnement très particulier de cette Union lui confèrent une place à part dans le concert des organisations internationales.

L'U.I.C.N. INCLASSABLE

L'U.I.C.N. a quelque 700 membres appartenant à 120 pays. On compte parmi ses membres 66 Etats, 120 agences gouvernementales et plus de 500 organisations non gouvernementales. Indépendante et apolitique, ne pouvant être classée ni parmi les « N.G.O. »* ni parmi les « I.G.O. »***, l'U.I.C.N. est en réalité un des rares forums internationaux où peuvent se rencontrer des Etats, des établissements publics et des O.N.G. qui s'opposent souvent, par ailleurs, sur les problèmes de conservation de la nature. Il ne peut s'agir, depuis plus de 40 ans, d'une simple cohabitation. Ce n'est peut-être pas non plus à proprement parler une symbiose. C'est plus probablement un équilibre entre ses diverses composantes que l'U.I.C.N. maintient en même temps qu'un dialogue et des actions communes. Cette notion d'équilibre, fondamentale en biologie, l'U.I.C.N. se l'applique donc à elle-même avec succès depuis 1948.

UNE DÉMOCRATIE INTERNE SOPHISTIQUÉE

La qualité de membre de l'U.I.C.N. ne s'acquiert pas par un simple paiement de cotisation. Il faut certes cotiser mais, auparavant, il faut avoir présenté un dossier de candidature que la direction de l'U.I.C.N. fait circuler parmi les membres de la région « pour avis ». La décision d'admettre ou non le candidat-membre est ensuite prise par le conseil.

La réunion tous les trois ans de l'assemblée générale de l'U.I.C.N. (la prochaine doit se tenir en janvier 1994 en Argentine) est l'occasion de faire évoluer les statuts et le règlement de l'Union, de discuter et d'adopter le budget et le programme pour les trois ans à venir et d'élire le conseil de l'Union (président, représentants régionaux, présidents des commissions). Le système sophistiqué de dépouillement des votes est une bonne expression de l'équilibre recherché entre les différentes composantes de l'Union. Le directeur général de l'U.I.C.N. est élu par le conseil. C'est actuellement Martin HOLDGATE, jusqu'en avril 1994.

* N.G.O. ou O.N.G. : organisations non gouvernementales.

** I.G.O. : organisations gouvernementales internationales.

UN FORUM SCIENTIFIQUE À L'ÉCHELLE DU MONDE

Sur le plan scientifique, l'U.I.C.N. est organisée en six commissions, véritables réseaux scientifiques qui réunissent des milliers d'experts bénévoles dans le monde entier. C'est la qualité de ces experts et la diversité des thèmes couverts qui donnent à l'U.I.C.N. sa crédibilité scientifique et en font un instrument utile à la communauté internationale, par sa capacité de mobiliser des équipes scientifiques pour répondre aux questions posées par la conservation de la nature. Voici les titres de ces six commissions : Ecologie, Education et communication, Stratégies et planification de l'environnement, Parcs nationaux et aires protégées, Droit de l'environnement, Sauvegarde des espèces.

L'objectif initial de conservation de la nature s'est élargi : l'U.I.C.N. s'intéresse bien aux espèces et aux paysages, mais aussi à l'habitat et aux interactions entre environnement et développement. Le document publié en 1980 par l'U.I.C.N., le P.N.U.E., la F.A.O. et le W.W.F., intitulé « Stratégie mondiale de la conservation », montre bien l'intérêt croissant de l'U.I.C.N. pour les problèmes globaux et la situation dans les pays en développement. La publication en 1991 de « Sauver la planète. Stratégie pour l'avenir de la vie » prolonge le message de 1980.

UNE ORGANISATION QUI ÉVOLUE

Avec environ 2.000 participants, l'assemblée générale de l'U.I.C.N. est devenue un véritable congrès mondial de la conservation de la nature. Une évolution s'est donc produite vers des structures intermédiaires qui peuvent servir de relais et conserver à l'U.I.C.N. son fonctionnement démocratique. C'est ainsi que se sont constitués, depuis quelques années, des comités nationaux de l'U.I.C.N. (notamment aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, en Tchécoslovaquie, bientôt en Italie et en Espagne). En Amérique du Sud, les neuf comités nationaux se sont réunis en une fédération : il est probable que l'U.I.C.N. fonctionnera de plus en plus comme une fédération de membres organisés. La prochaine assemblée générale devra certainement se prononcer sur le rôle et le statut de ces comités nationaux. On peut notamment envisager pour ces comités nationaux la possibilité d'accueillir, outre les « membres internationaux » de l'U.I.C.N., des « membres nationaux » qui actuellement ne font pas partie de l'U.I.C.N. mais qui peuvent utilement contribuer aux objectifs de l'Union à un niveau local ou national.

LA FRANCE ET LE FRANÇAIS À L'U.I.C.N.

Avec une vingtaine de membres seulement, la France est peu présente à l'U.I.C.N. Il y a autant de membres aux Pays-Bas qu'en Espagne, le double en Grande-Bretagne ou en Australie, le triple aux Etats-Unis. Les membres francophones ne représentent que 7,5 % de l'ensemble des membres de l'U.I.C.N. En outre, la part du financement français est faible, selon Mark HALLE.

Pourtant, la volonté exprimée de la direction de l'U.I.C.N. est de favoriser l'usage du français et de l'espagnol, et d'éviter que l'anglais soit la seule langue de travail de l'U.I.C.N. Le message adressé au tout nouveau comité français de l'U.I.C.N. est donc parfaitement clair.

L'U.I.C.N. ET L'EUROPE

Il est prévu que la communauté européenne devienne bientôt membre de l'U.I.C.N. Il existe traditionnellement un conseil des représentants régionaux d'Europe de l'Est, distincts des représentants de l'Europe de l'Ouest. On s'achemine vers une réunion de ces deux régions. Déjà, un plan paneuropéen pour l'environnement est en préparation.

François GRISON

BUREAU DU COMITÉ FRANÇAIS DE L'U.I.C.N.

- | | |
|------------------------------|--|
| ● Président | Patrick BLANDIN, professeur d'écologie générale au Muséum national d'histoire naturelle de Paris |
| ● Premier vice-président | Un représentant du Ministère des affaires étrangères |
| ● Deuxième vice-président | Le directeur général du W.W.F.-France |
| ● Troisième vice-président | Un représentant du Ministère de la coopération et du développement |
| ● Secrétaire général | Gilbert SIMON, directeur de la nature et du paysage au Ministère de l'environnement |
| ● Secrétaire général adjoint | Robert GUILBOT, secrétaire général de l'office pour l'information éco-entomologique |
| ● Trésorier | Colette MAILLET, de la fédération des associations France-Nature-Environnement |
| ● Trésorier adjoint | Jean LESCURE, président de la fédération française des sociétés des sciences naturelles |
| ● Directeur | Gérard SOURNIA, chargé des affaires francophones auprès de l'U.I.C.N. |